

SÉRÉNITÉ TOTALE GRÂCE À L'ASSISTANCE HONDA. BÉNÉFICIEZ DE PRESTATIONS EXCLUSIVES EN CAS DE PANNE, DE VOL OU D'ÉVÈNEMENTS FORTUITS.

La route réserve parfois son lot d'imprévus. Comment faire en sorte qu'une panne, une erreur de carburant, une crevaison ou la perte de clés ne transforme votre journée en véritable cauchemar ? Sur simple appel téléphonique, 24h/24 et 7j/7, notre service d'assistance intervient et résout rapidement votre problème³.

Les éléments pris en charge sont :

- Les frais de dépannage ou de remorquage de votre véhicule jusqu'à la concession HONDA la plus proche,
- Un véhicule de location ou la mise à disposition d'un titre de transport (train, avion ou taxi) en cas d'immobilisation supérieure à 3 heures,
- Les frais d'hébergement si le véhicule est réparable en moins de 48 heures.

1 CONTRAT - 2 FORMULES - TOUS LES AVANTAGES

Mode de règlement choisi	Comptant		Prélèvement mensuel Terme à échoir avec effet rétroactif à la première mise en service	
kilométrage moyen annuel	6 000 km	12 000 km	6 000 km	12 000 km
Montant en TTC (dont TVA au taux en vigueur)	899 €	1 299 €	27 € / mois (36 mensualités)	39 € / mois (36 mensualités)

1 Offre valable uniquement sur Honda Africa Twin CRF1000L ou Crossrunner VFR800X de moins de 6 mois immatriculée en France métropolitaine et Principauté de Monaco. Sont exclus les véhicules utilisés dans le cadre d'une activité professionnelle : moto taxi, loueur, coursier... Pour une moyenne de 6 000 kilomètres par an ou un maximum de 18 000 kilomètres ou 37 mois au 1^{er} des deux termes échus, 36 mensualités de 27 € ou 899 € en cas de paiement comptant pour une durée totale du contrat de 37 mois, soit jusqu'à la fin du mois suivant le dernier versement. Pour une moyenne de 12 000 kilomètres maximum par an ou un maximum de 36 000 kilomètres ou 37 mois au premier des deux termes échus, 36 mensualités de 39 € ou 1 299 € en cas de paiement comptant pour une durée totale du contrat de 37 mois, soit jusqu'à la fin du mois suivant le dernier versement.

2 La garantie prend en charge la remise en état ou le changement des organes et pièces reconnus défectueux à la suite d'une panne mécanique garantie, ainsi que la main-d'œuvre nécessaire à cette opération. Lors d'une réparation couverte, la garantie est étendue aux ingrédients nécessaires au fonctionnement des organes et pièces réparés ou changés, à l'exclusion du carburant et des additifs.

3 Les prestations d'assistance sont mises en œuvre par MONDIAL ASSISTANCE FRANCE SAS - Société par actions simplifiée au capital de 7 584 076,86 Euros - 54, rue de Londres - 75008 PARIS - 490 381 753 RCS PARIS - Société de courtage d'assurances immatriculée à l'ORIAS sous le numéro 07 026 669 (www.orias.fr).

Les informations indiquées dans ce dépliant s'appliquent selon les conditions et modalités décrites dans les Conditions Générales n°20170401 disponibles sur demande auprès de votre concessionnaire Honda participant. Retrouvez la liste des concessions participantes sur <http://moto.honda.fr>.

RCS 397 566 860 000 29 - PONTYVINGULE - 03 44 23 48 48 - H1CER201704 - * Donnez vie à vos rêves

À PARTIR DE
RÉVISIONS - GARANTIE - ASSISTANCE
**LA TRANQUILLITÉ
A DÉSORMAIS
UN PRIX**
27 € PAR MOIS **
**3 ans de
RÉVISIONS
GARANTIE
ASSISTANCE**



Premier constructeur de motocycles au monde, Honda met tout en œuvre pour vous apporter un plaisir de conduite inégalé. Afin de rendre cette expérience Honda unique, nous avons développé pour nos modèles Africa Twin CRF1000L et Crossrunner VFR800X un contrat de services complet qui s'adapte à votre profil conducteur. Deux formules basées sur votre kilométrage moyen annuel vous sont proposées.

À partir de 27 € par mois pendant 36 mois ou 899 € au comptant⁽¹⁾, ce contrat comprend 3 éléments essentiels :

1 > **LES RÉVISIONS PÉRIODIQUES PRÉCONISÉES PAR HONDA**

2 > **L'EXTENSION DE GARANTIE**

3 > **L'EXTENSION D'ASSISTANCE**

Grâce à cette offre exclusive, vous contribuerez à préserver la valeur de votre Africa Twin ou de votre Crossrunner en la faisant entretenir par des techniciens régulièrement formés aux spécificités de notre marque. Autre avantage en cas de revente, le contrat est cessible gratuitement au nouveau propriétaire dans le cadre d'un paiement comptant.

N'hésitez plus et profitez dès à présent de cette offre exclusive chez votre concessionnaire Honda participant.

Bonne route !



RÉVISIONS

PROFITEZ JUSQU'À 37 MOIS DE L'INTÉGRALITÉ DU PROGRAMME D'ENTRETIEN SPÉCIALEMENT CONÇU POUR VOTRE AFRICA TWIN OU VOTRE CROSSRUNNER.

Réalisé par le réseau de concessionnaires Honda, le programme comprend toutes les prestations mécaniques indispensables (pièces, consommables et main-d'œuvre inclus), figurant dans le manuel conducteur de votre véhicule. Afin de bien contrôler l'efficacité des opérations, un essai routier est réalisé après chaque révision.

Les éléments pris en charge sont :

- L'huile Motul E-TEC Lub 4T 10w30,
- Les filtres à huile et filtres à air,
- Le liquide de refroidissement,
- Le liquide de frein,
- Les joints de vidange,
- Les joints de couvre-culasse,
- Les bougies d'allumage,
- Les pastilles de soupapes.

GARANTIE

PENDANT LA DURÉE DE VOTRE CONTRAT, BÉNÉFICIEZ D'UNE GARANTIE SUPPLÉMENTAIRE PIÈCES DE RECHANGE D'ORIGINE ET MAIN-D'ŒUVRE².

Grâce à l'extension de garantie, aucune mauvaise surprise ni de factures de pièces ou de main-d'œuvre ! Dès que la garantie constructeur de votre Africa Twin ou de votre Crossrunner arrive à son terme, l'extension de garantie prend le relai et vous couvre jusqu'au terme de votre contrat en cas de panne, ce qui augmente la valeur de revente de votre véhicule.

Les éléments pris en charge sont :

- Le moteur,
- La boîte de vitesses,
- Le système de refroidissement,
- Le système de freinage,
- L'alimentation,
- Les composants électriques,
- La partie cycle,
- Les équipements montés d'origine,
- Les ingrédients nécessaires à la mise en route (hors carburant et additifs).